

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2021

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le mardi 25 mai 2021 dans la salle Georges Brassens. Après émargement des membres présents et représentés et présentation de l'Ordre du jour, le président, Frédéric Pelhate, ouvre la séance à 18h30 et accueille les participants.

I) Présentation des rapports et des comptes 2020

1) Rapport moral du président Frédéric Pelhate

Mesdames, Messieurs,

En préalable, plus qu'une formalité légale, il est nécessaire soit de rappeler à notre mémoire soit d'informer celles et ceux qui viennent de nous rejoindre, l'objet statutaire de notre association, autrement dit, la raison d'être d'AGORA :

« AGORA a pour objet de mettre œuvre une action permettant au plus grand nombre de partager des expériences artistiques et culturelles qui favorisent l'esprit de découverte et d'ouverture, l'épanouissement personnel, le lien social, la tolérance entre les individus.

La mise en œuvre de cette finalité est notamment assise sur 3 objectifs :

- Favoriser les pratiques artistiques et culturelles.
- Soutenir et développer la présence artistique sur le territoire.
- Impulser des dynamiques collectives et partenariales notamment avec les autres associations communales en privilégiant les associations affiliées. »

Je relisais mon précédent rapport moral de septembre dernier, et je vous avoue qu'il est toujours très actuel : Je vous disais que l'expérience inédite que nous venions de vivre en ce début d'année 2020 ne faisait que conforter la mission d'Agora : qu'elle était de premier ordre. Que le monde qui nous entoure changeait en permanence, et qu'il pouvait même changer très vite et nous déstabiliser, et que de ce fait, cultiver les liens qui nous unissent et en créer de nouveaux me paraissait prioritaire. Et même s'il faut souhaiter que ces ambitions soient le plus large possible, l'échelle de la commune me paraissait très pertinent. Probablement encore plus dans le monde de demain.

Est-ce qu'AGORA se porte bien ?

La réponse à cette question va être nuancée. On ne va pas être dans le déni : nous avons perdu au moins 30% de nos adhérents. Nous passons de +1100 adhérents à moins de 900.

Nous avons dû fermer quelques cours en septembre. A aujourd'hui, 26% des cours ont été annulés et 46% ont bénéficié de proposition en visio. Certains d'entre nous, adhérents, avons vécu difficilement ces différents confinements. Nos salariés aussi. Hormis quelques activités

plus ou moins adaptées à la visio, personne n'a été préparé à nos pratiques en distanciel. Un écran ne remplacera jamais qualitativement la rencontre des êtres humains.

Les finances se portent bien

Cette année 2020, notre exercice se conclue à 404 000 € avec un résultat non financier bénéficiaire de 29 000€. Il est dû principalement aux non demandes de remboursement ainsi que des aides supplémentaires de l'état.

Je vous laisserai découvrir le détail de notre bilan avec la présentation comptable de CER France.

Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. Et je crois vraiment que nous allons loin, souvent en dehors des murs, tout cela grâce aussi à tous nos partenaires qui nous soutiennent et avec qui nous collaborons.

Evidemment, aujourd'hui je tiens à remercier l'équipe municipale pour son engagement et pour la qualité de nos échanges et de leur écoute. Je suis fier, nous pouvons être fier du chemin parcouru ensemble. Une fois n'est pas coutume, je vous invite tous à être encore plus ambitieux et aller plus loin.

Je tiens à remercier aussi très sincèrement les services techniques.

Nous avons à cœur de conserver des liens avec différentes structures du territoire : l'école de musique de La Flume, la médiathèque, le Quai, le collège et le lycée, et les écoles primaires, mais aussi toutes les associations affiliées à Agora : Cabestan, Le comité de jumelage Grasbrunn, L'avant-deux, Le Rheu à Vélo, Lacim, Sérénitude et l'association SMILE, DoonArts, Le Rheu Jardinier, le Rheu z'Amap, l'Amicale de Moigné. La rentrée prochaine sera un grand challenge pour retrouver l'ensemble de nos adhérents et continuer à fabriquer du lien, du lien qui a du sens. Mais ne restons pas sur nos acquis, ces liens ont besoin d'être solidifiés et étoffés, et nous allons continuellement viser cet objectif.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement, aux petits et aux grands moments qu'ils ont donné pour la vie de la cité.

Et évidemment, je ne les ai pas oubliés, comment le pourrais-je, puisqu'ils sont une des richesses de notre association, nous guident humainement avec talent dans nos pratiques culturelles, je remercie l'ensemble de nos salariés qui œuvrent chaque semaine pour nous faire progresser et découvrir parfois de nouveaux horizons.

Je vous remercie de votre attention, et de votre présence. En tant qu'adhérents, vous êtes souverain dans les décisions de l'association. J'aime cette idée d'horizontalité. Je me joins au Conseil d'administration pour vous remercier de la confiance que vous nous avez donné l'an dernier, et aujourd'hui, c'est le moment pour nous de vous rendre des comptes.

Allez, dernière chose, je ne peux que vous encourager à présenter votre candidature et ainsi nous rejoindre au Conseil d'Administration. Nous sommes vraiment riches de nos différences, et nous n'attendons qu'une chose, que vous nous apportiez les vôtres.

Merci encore.

Frédéric Pelhate

2) Rapport d'activités 2020

1 – VIE DE L'ASSOCIATION

Depuis fin 2019, l'équipe administrative d'Agora a été totalement réorganisée :

- ➔ Arrivée de Maela LESAGE, coordinatrice-médiatrice culturelle et chargée de communication (28 heures semaine) qui travaillera les liens entre les Rheusois, les événements et projets communaux et la saison culturelle.
- ➔ Céline LEFEVRE s'est formée à la comptabilité et prend en charge la coordination des activités
- ➔ Arrivée d'un nouveau directeur, Sébastien DESLOGES

L'objectif de 3 temps-pleins reste envisagé à moyen terme en fonction du développement des projets et des ressources afférentes mais aussi en fonction de la stabilité des inscriptions aux activités.

Cette nouvelle organisation va nous permettre à terme d'être plus présents sur l'accompagnement des projets culturels des habitants, de faire un travail de médiation nécessaire autour de nos activités en direction des publics et d'engager de nouvelles actions notamment en direction des publics éloignés des pratiques culturelles. « *Le projet culturel d'AGORA a pour objet de favoriser le lien social et l'implication des habitants dans leur commune* ».

Les formations entreprises en 2020 et prévues en 2021 viseront à développer le lien avec la population et renforcer les compétences en administration et en communication.



Augmentation continue jusqu'à 1144 adhérents en juin 2020 et baisse à 845 adhérents en octobre 2020

Concernant les adhésions, elles ont subi une forte baisse en octobre 2020 du fait :

- de la fin du Club randonnée (30 adhérents)
- de la crise Covid qui a entraîné une baisse de 26% des adhésions soit près de 300 adhésions en moins.
- En parallèle de nouveaux groupes se montent tel un club de jeux (L'Agora Dès Jeux) qui vise un public plus jeune avec de nouveaux centres d'intérêts

Globalement Agora aura à faire face à une situation singulière en 2021 puisqu'elle devra conjuguer deux mouvements contraires :

- Une densification des événements culturels et de la saison culturelle entre janvier et juillet 2021 liée aux reports d'événements et de spectacles 2020 et aux projets exceptionnels 2021 (Projet Jungle de la saison 19-20, 50 ans)
- Une perte de recettes conséquente sur les activités due aux baisses d'inscriptions

2 – LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Chiffres clefs 2021

Les ateliers sont le poumon de la vie associative d'Agora, facteurs de lien social et d'ouverture.

25 activités adulte et 5 activités jeunesse

-1 proposition adulte arrêtée faute d'inscriptions : cours d'italien. Une des propositions des cours Module Calais Germain est également annulée faute d'inscription en Sénior et mouvement. Échec du démarrage du cours de Théâtre adulte

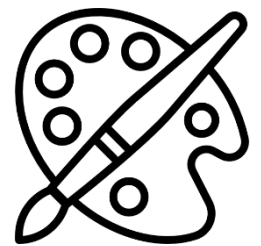
93 cours hebdomadaires, soit 4 cours en moins qu'en 2018-2019 et 7 ouvertures arrêtées à la rentrée

927 inscriptions en 2020-21 puis passage à 845 après le 2ème confinement
Contre 1 156 en 2019-20

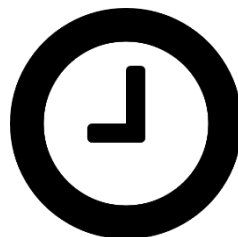
→ Baisse de 230 inscriptions suite à la crise du covid et baisse de près de 300 adhérents

Taux de remplissage global des cours : 65%
29 cours (30%) en jauge covid maximum à 13 ou 14 inscrits
74% en fin de saison 2019-20

- Fermeture de tous les cours avec 1, 2, 3, 4 inscrits,
- Maintien de nombreux cours en dessous du seuil de rentabilité.



18 professeurs en CDI
+ 2 nouveaux salariés
et 3 départs (anglais,
théâtre, Italien)



149 heures d'ateliers par semaines
Contre 146 en 2019-20 (mais nouveaux créneaux bénévoles)



50 bénéficiaires SORTIR
(50 en 2019-2020)

25 responsables bénévoles d'activités



Constats 2020 et enjeux 2021

La crise Covid 19 a impacté les activités durant toute l'année 2020. L'objectif de l'année a été de maintenir le lien par la mise en place de cours en visioconférence, de défis collectifs, la mise à jour de protocoles en fonction des nombreuses évolutions de la situation sanitaire.

Lors du premier confinement le 13 mars, les cours distanciels se sont organisés progressivement et ont particulièrement bien fonctionné dans les activités bien être (Qi Cong, Yoga) et langues. Dès la fin du mois de mai, des cours ont pu être proposés en extérieur (Qi Cong, Arts plastiques, danse africaine, Yoga...). Au total sur le 2^{ème} trimestre 2020, ce sont 45% des cours qui ont été annulés sur l'ensemble des activités. C'est sur cette base que l'assemblée générale du 7 septembre 2020 proposera un remboursement aux adhérents. Au final 17% des adhérents demanderont le remboursement.

Pour que la rentrée 2020-2021 puisse se dérouler dans des conditions proches de la normale, un protocole a été mis en place : jauges limitées à 10 ou 15 suivant la salle, sens de circulation, port du masque, adaptation des pratiques pour limiter les contacts ou l'échange d'objets.

C'est malheureusement au moment de la confirmation des inscriptions à la fin des cours d'essai, fin septembre 2020, qu'un arrêté préfectoral vient interrompre les activités physiques adultes. Cet arrêté invalidé une semaine plus tard vient fragiliser une dynamique d'inscription déjà en difficulté. Fin octobre, le reconfinement amène à organiser à nouveau des cours distanciels. Cette fois 75% de l'activité est maintenue à distance et 25% est reportée sur des séances supplémentaires sur le 1^{er} semestre 2021.

Globalement la baisse importante des inscriptions est liée à de multiples facteurs de la crise COVID :

- Une absence des temps d'ouverture et de présentation des nouveaux ateliers (Annulation des portes ouvertes)
- Des changements de mesures permanentes qui viennent compliquer la notion d'engagement et d'inscription sur une saison complète
- Des jauges d'ateliers limitées à 10 ou 15 suivant les salles restreignant de fait la capacité des cours les plus remplis (30% des cours 20-21)
- Une baisse d'attractivité des activités de contact et des activités seniors pour des raisons sanitaires (danse à deux, danse adulte, couture, yoga senior...)

Dans ce contexte de baisse d'inscription l'objectif de la rentrée 20-21 a été de

- Cibler la fermeture des ateliers sans inscriptions (0 à 4 inscrits)
- Maintenir les nombreux cours situés en-dessous du seuil de rentabilité (de 6 à 9)
 - pour garantir la continuité d'une mission de service à la population
 - Maintenir le lien en communiquant régulièrement et en proposant des contenus collectifs
 - Faciliter la reprise ultérieure des activités concernées

La baisse importante des inscriptions est ainsi répartie sur de nombreux cours légèrement en dessous du seuil de rentabilité, impactant fortement le budget 2021. En 2018 et 219 les activités dégageaient des recettes à hauteur de 10 à 18000€. En 2020 en revanche les activités génèrent un déficit.

Enjeu de remobilisation des pratiquants après une baisse importante liée au Covid

- Donner de la visibilité aux cours récents et mal identifiés (communication à anticiper en direction des adhérents, des Rheusois, des habitants des communes limitrophes et des professionnels du territoire)
- Redensifier les cours et donner une plus grande visibilité sur la communication de certains ateliers (Modules Calais Germain, Danse à deux...).

→ **Accompagnement plus qualitatif des initiatives locales et renouvellement des envies**

- Pour 2021, la réorganisation de l'équipe administrative impacte aussi cette partie du projet. L'accompagnement des bénévoles fait partie des nouvelles missions.
- Un club de jeux (L'Agora des jeux) s'est développé sur la saison 2019-2020 et portera une fête du jeu. On observe un glissement dans les centres d'intérêts et nous essayons d'être à l'écoute des nouvelles envies tout en soutenant les activités en déclin.

→ **Développement de passerelles entre les événements, la saison culturelle, les activités :**

- Un ciné-club est en cours d'élaboration et s'appuie sur la saison culturelle pour proposer des thématiques communes
- Un blind test ludique associant la Flume, la médiathèque sur le temps fort chanson en février 2020

Des artistes sont invités sur la saison 20-21 pour faire des propositions communes :

- La compagnie Sentimentale Foule de Inès Cassigneul a proposé le 2 octobre 2020 un atelier broderie autour de sa création Vierges Maudites
- Le groupe Vertigo devait proposer le 29 novembre 2020 (avant reconfinement) un atelier traduction autour du spectacle Black Mountain

Points saillants 2020

Surmonter la crise COVID

- Adaptations les plus réactives possibles pour permettre une continuité des activités présentielle ou distancielles

Poursuite de la clarification des propositions

- Refonte de la grille tarifaire (suppression de 6 tarifs) Repenser l'appellation et la communication sur certains cours

Diversification des publics, les propositions et les portes d'entrées dans le projet d'Agora

- Travail auprès du public âgé pour le lancement de créneaux en journée avec des contenus et des prix adaptés. Articulation de l'action avec La Longère-CIAS Ouest.
- Création de temps d'accueil informels conviviaux pour faciliter l'échange, la rencontre, rencontres avec des artistes, Ouvertures d'été

3 – LA SAISON CULTURELLE

La saison culturelle est pluridisciplinaire et tout-public avec des propositions accessibles dès la petite enfance. C'est une invitation à se retrouver pour se divertir, mais aussi pour réfléchir, échanger et donc contribuer activement à nos vies de citoyens.

Elle est conçue pour être un maillon complémentaire des structures culturelles du bassin rennais : proposer des premiers rendez-vous pour de jeunes spectateurs, travailler avec des publics peu mobiles ou qui ne poussent pas la porte des institutions, décloisonner les espaces et les idées.

Nous nous appuyons quand c'est possible sur de grands rendez-vous métropolitains, qui sont pour nous structurants et toujours enthousiasmants comme le festival Le Grand Soufflet, Marmaille ou Ay-roop.

Ce travail se construit toujours dans un souci de complémentarité et de co-construction avec les partenaires locaux. A ce titre la commission culturelle est composée de représentants du collège et du lycée du Rheu en plus d'adhérents habitants de la commune. **Il est à noter que la commission culturelle a attiré en 2020, 4 nouvelles participantes ce qui porte le nombre à 13 participants.**

Un projet de résidence sur l'ensemble de la saison est mis en place et obtient le soutien de la DRAC Bretagne pour la saison 2020-2021. Il s'agit d'un projet de création d'un spectacle de percussions corporelles avec la compagnie charentaise Toumback associant 2 classes de 2^{nde} du Lycée Théodore Monod, des musiciens de la FLUME et des danseurs de Agora. Cette création se déroulera tout au long de l'année et sera restituée dans le cadre des 50 ans d'Agora, le 26 juin 2021.

Parallèlement, en 2020, un nouveau groupe de 5 volontaires bénévoles s'est constitué pour travailler conjointement une programmation cinéma. Les objectifs sont les suivants :

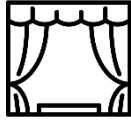
- Concevoir une programmation concertée et diversifiée
- Prendre en compte des résonances avec la vie associative locale et la saison culturelle « spectacle vivant » pour proposer une programmation thématique
- Présenter les films ou animer des débats après la projection
- Préparer une évolution de ce groupe en ciné-club Agora pour s'affranchir du nombre de séances (limitées à 6 en dehors du statut ciné-club) et des contraintes de catalogue

→ **Retours sur la saison 2019-2020**

La saison 2018-2019 avait marqué une augmentation très nette de la fréquentation. Celle-ci a été légèrement réduite en 2019-2020. La baisse est principalement liée à un choix orienté cette année sur l'intimité et la proximité. Seuls deux spectacles sur 11 étaient en jauge pleine (230 places), tous les autres étaient en formats ou jauges réduites (de 20 à 150). La saison 2019-2020 a donc été particulièrement inventive dans les formats proposés : concerts-siestes, Théâtre-repas, sans compter le parcours de spectacle du collectif Jungle reporté à la saison suivante pour cause de crise covid.

Le principal projet de la saison 2019-2020 (8 spectacles de 5 compagnies) a donc été reporté d'un commun accord avec le collectif Jungle sur la saison 2020-2021. Ce report vient modifier les équilibres et les projections budgétaires de la saison 2020-2021. En effet ce projet amène à reporter 10 000€ de subventions allouées à la programmation 2019-2020 sur la saison 2020-2021. Ceci vient mécaniquement baisser de 10 000€ la demande de subvention sur les spectacles 2021, réduisant de fait le budget total alloué à la programmation.

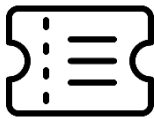
La crise Covid vient également souligner la dépendance structurelle du budget de la saison culturelle aux recettes des activités. Il apparaît donc nécessaire de redévelopper les activités pour développer la saison culturelle.



11 propositions pour 15 « levés de rideaux »

- 4 soirées théâtre tout-public + 3 scolaires
- 3 soirées cinéma
- 6 soirées concert ou théâtre vocal
- 6 séances scolaires (0 sur la saison précédente)
- 1 représentations cirque
- 1 parcours de spectacle reporté (8 spectacles, 5 cies)

→ Nombre de propositions en baisse par rapport à la saison dernière qui comptait 15 propositions pour 25 levés de rideaux. Les saisons postérieures à 2016 comptaient plutôt autour de 13 levés de rideaux mais avec une partie exposition plus importante.



Fréquentation sur la saison 2019-2020 : 65% (1030 personnes)
Contre une moyenne à 75% de remplissage sur 2018-2019. Petites jauges en après-midi ont peu rempli

Le reconfinement fin 2020 vient impacter fortement un moment dense de la saison avec 6 propositions qui ne peuvent se dérouler comme prévu : le spectacle de la cie Zygomatic et Quignon sur rue dans le cadre du festival Alimentterre, le spectacle Black Mountain de la cie Vertigo, le spectacle Echoes de Ladylike Lily et le spectacle Règlement de compte de la Bande à Grimaud. Le spectacle Duo Berimba est lui aussi impacté, mais il s'inscrit dans le projet global Toumback.

→ **Points saillants 2020**

→ **Développement de projets d'actions culturelles qui font le lien entre la saison et les habitants**

La saison 20-21 relance un projet fil rouge ambitieux. Cette création participative de percussions corporelles sera menée toute l'année en partenariat avec le Lycée Théodore Monod, la Flume et Agora avec la compagnie Toumback.

Avec la création du poste de médiation il s'agit d'intégrer progressivement la dimension artistique dans les différents pans d'activités d'Agora. Les projets associant le Lycée et la FLUME seront également envisagés.

Enfin comme précisé plus haut des ateliers ont été initiés pour faire le lien entre la saison, les activités et les événements (atelier traduction, broderie, papier découpé...).

→ **Redéploiement des séances scolaires**

Si le principal avait remis en question les séances sur le temps scolaire sur la saison 19-20, cet aspect a été anticipé et conforté sur la saison 20-21 bien que les protocoles soient venus complexifier les questions d'accès et de potentiels brassages. 6 séances scolaires ont été programmées cette saison

→ **Renforcer la lisibilité du caractère nomade de la saison tout en abordant les problématiques d'équipements actuelles**

Comme rappelé les années précédentes les contraintes liées à la salle G. Brassens sont toujours présentes. Le travail reste à mener pour remédier à son état de détérioration, à son identification (lien entre la salle et la saison culturelle Agora) et à l'accueil du public (possibilité d'installer une billetterie, un espace pour échanger après le spectacle...).

En attendant de travailler sur la résolution de cette problématique, l'idée a été d'assumer le caractère nomade et éphémère de l'accueil au spectacle. Le symbole du carton a été retenu pour cette saison pour notifier la notion de déplacement symbolique et de déménagement de la saison Agora dans les

différents espaces de la commune. Ces cartons ont été retenus pour faire un accueil éphémère, modulable, et démontable. Une vingtaine de cartons ont été imprimés aux couleurs d'Agora pour signaler dans les différents espaces d'intervention la présence d'Agora. Cela permet de rendre plus chaleureux l'espace d'accueil et de rendre lisible l'irruption de la saison Agora dans les différents espaces de la commune.

→ **Problématique budgétaire de la saison culturelle**

La crise COVID a rendu lisible l'interdépendance entre les recettes des activités et la saison culturelle. Le report du projet Jungle sur l'année 2021 implique une baisse de subventions allouées à la programmation. Aucune programmation ne pourra être proposée sur le trimestre septembre-décembre 2021. Ce trimestre sera l'occasion de reporter quelques projets légers conservés (Projections du festival Alimentterre, débats, expositions). Ce trimestre permettra également d'absorber les éventuels spectacles perturbés sur le début d'année 2021.

Ce temps sera également dédié à la conception de projets de médiation avec les habitants. La communication sur la saison 21-22 sera repensée en fonction du contexte : semestrielle (janvier à juin 2022), à l'évènement, mensuelle. La crise 2020 met en évidence des temps de programmation et de communication incompatibles avec le caractère imprévisible des mesures sanitaires.

Pour les saisons à venir nous souhaitons dans en premier temps développer des actions de médiation grâce à l'élargissement de l'équipe administrative, tout en poursuivant la dynamique actuelle :

Développer l'axe médiation :

- Continuer de développer des projets d'actions culturelles avec les partenaires de l'éducation et la Flume. Etendre ce type de projet au Collège et à d'autres partenaires hors éducation (CIAS Longères, UDAF, les Gens heureux...)
- Continuer de développer un axe « l'école au spectacle » comme c'est le cas cette saison avec 6 spectacles scolaires.
- Proposer des temps de rencontre autour des spectacles : discussions ou stages avec les artistes, dégustation à l'issue des projections, ... pour développer la convivialité qui est difficile à produire dans les lieux d'accueil de spectacle
Proposer des passerelles entre la saison culturelle, les activités et les évènements (Atelier broderie, traduction)

Renforcer l'ancrage de la saison culturelle au niveau communal et métropolitain

- Continuer de proposer des formats atypiques en extérieur ou en journée en de hors de la salle de spectacle
- Poursuivre une programmation diversifiée en termes d'âge de public et d'esthétique, pour être un espace de curiosité maillon de l'offre culturelle riche du territoire métropolitain.
- Développer un projet de résidence (dispositif résidence mutualisée) avec une autre commune de la métropole
- Instituer des rdvs récurrents dans la saison culturelle (répétition de certains formats, afin d'ancrer certains rdvs)
- Communiquer sur le caractère nomade de la saison et travailler l'accueil du spectateur

Enfin, nous souhaitons participer activement à la réflexion sur le sujet : Quel lieu culturel pour Le Rheu?

Il s'agira de diagnostiquer les besoins partagés du secteur associatif local que nous connaissons bien et que nous pouvons mobiliser. Il s'agira également de pointer les conditions nécessaires à l'élaboration d'un lieu vivant, convivial à même de trouver sa place dans la vie culturelle quotidienne des Rheuoises. Pour se faire il apparaît essentiel de penser l'élaboration et la conception de ce lieu en lien étroit avec son projet et son fonctionnement. Enfin les nombreuses expériences du réseau breton Bretagne en scène(s), auquel appartient Agora, peuvent être une ressource importante. Majoritairement constitué de scènes municipales ou intercommunales cet espace de réflexion peut permettre de croiser la parole des professionnels et des élus sur ce type de projet.

4 – ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Chiffres clefs 2020

AGORA poursuit son action qui vise à valoriser la vie associative et à accompagner les associations rheuoises principalement à travers la réalisation du Guide associatif et l'organisation du Forum en partenariat avec le Sporting-club du Rheu. Un accompagnement qui est renforcé pour les associations affiliées avec un relais en communication et un soutien sur certains événements.

La gestion des locaux continue à prendre de l'ampleur à la fois avec l'augmentation des activités d'Agora et aussi de l'accueil d'activités extérieures ou de réunions. Ceci occasionne plus de gestion au quotidien:

- En 2019 une augmentation de 40% des réservations aux autres associations. Du fait du confinement ces occupations ont nécessairement baissé, mais ont demandé des articulations plus complexes pour tenir les protocoles.
- 17 associations accueillies sur le Forum des associations (en plus du Sporting, Agora et Mairie, 23 en 2019-2020), environs 550 personnes accueillies malgré un protocole adapté au COVID (distanciation, sens unique...)
- 4 800 guides associatifs distribués dans les boîtes aux lettres grâce au concours de la ville du Rheu (4750 en 2019)

Outre la réédition des outils habituels nous n'avons pas développé de nouvelles actions.

En revanche, signe qu'Agora est un espace accessible et auquel on pense spontanément, de nombreuses demandes ou collaborations informelles se sont mises en place depuis deux ans :

- Le projet du festival Alimentterre a réuni dans le même projet le *Rheu'Z'amap*, le *Rheu jardinier*, *Vins et terroirs*, *L'Autre Lieu*, le *groupe cinéma*, le *club photo*
- Une réflexion commune avec le CIAS la Longère, les Gens heureux, Part âge, a abouti à la proposition de 4 rdvs estivaux pour les aînés isolés, avec jeux, films, et échange.
- mutualisation d'un service copieur aux associations locales (*Vins et terroirs*, le *Gens heureux*, Le *Quai...*)
- Le Carnaval (reporté) a d'ores et déjà associé Léo Lagrange, les commerçants, les associations de parents d'élèves, les jardins partagés, le Rheu jardinier

Points saillants 2020

La dynamique de l'affiliation à Agora a été questionnée. Une réunion a été organisée le 2 Juillet en direction des associations rheusoises affiliées ou non. Elle a rassemblé 13 personnes représentant 12 associations. L'intérêt pour la mutualisation de moyens (empreint de matériel, réservation de salles) et l'accès à des services (boîte aux lettres, photocopieuse, communication) a été réaffirmé. L'ensemble des participants ont en outre insisté sur l'intérêt pour un rôle ressource (organisation d'évènements, aide en communication) et de coordination de la vie associative. C'est ce rôle qui mériterait d'être développé pour favoriser l'interconnaissance, la mise en réseau et l'émergence de projets communs. Il s'agirait de rendre plus visible et plus concret les activités de chaque association lors d'un rdv annuel en amont du forum. Les 50 ans d'Agora pourraient être une première occasion.

Quelques mois après 4 nouvelles associations rejoignent les 6 associations affiliées (Cabestan, Avant deux, Sérénitude, Smile, Le Rheu à vélo, le comité de jumelage Le Rheu Grasbrunn, la CIM) : Le Rheu jardinier, Le Rheu Z'Amap, l'Amicale de Moigné, Doonarts. Serge LEFEUVRE, Président de Cabestan est élu pour représenter les associations affiliées au CA d'Agora. Louis VOISIN de Le Rheu Jardinier est élu suppléant.

Il s'agira avec ces **10 associations affiliées** de mener à bien un projet commun et de traduire ces envies communes en 2021.

5 – LES EVENEMENTS CULTURELS

Tous les ans, Agora coordonne la conception et la mise en place d'évènements culturels : Le Carnaval et la Fête de la musique, mais aussi le Prix ado départemental des arts plastiques avec l'Espace jeunesse le Quai.

En parallèle, l'association soutient ses activités dans la mise en place de projets tels que les bourses aux vêtements, les puces des couturières ou encore tous les deux ans les Scènes Nomades, festival de théâtre amateur chez l'habitant, outre les projets de fin d'années (expositions, spectacles de danse et de théâtre...)

Ces évènements sont une partie importante du projet d'AGORA parce qu'ils touchent largement les rheusois qui ne viennent pas spontanément sur nos activités ou sur la saison culturelle. Concernant le carnaval et la fête de la musique particulièrement, ce sont des moments de fête dans l'espace public, où tout le monde se retrouve autour d'un rendez-vous culturel. Ces moments fédèrent aussi les énergies côté bénévole. Des temps de rassemblement d'autant plus importants que nous n'avons pas de lieux qui nous permettent de nous retrouver facilement autour de propositions culturelles dans des jauges importantes.

Ces actions sont au cœur du nouveau poste créé qui reprend l'intégralité de leur coordination avec l'idée d'amplifier en 2021 la participation et la co-construction avec les habitants.

➔ Samedi 27 mars 2020 : Carnaval confiné

Le Carnaval prévu à la Trémelière a dû être repensé pour une proposition en ligne. 70 participants ont participé à ce carnaval particulier en envoyant leur photo sur la thématique du jardin.

➔ Samedi 19 juin 2020 : La fête de la musique à contretemps

Après le déconfinement la fête de la musique a été repensée en lien avec le comité de pilotage. Une déambulation avec la fanfare Prise de bec est envisagée puis abandonnée face à la contrainte de l'arrêté sur les rassemblements de plus de 10 personnes. 4 propositions sont maintenues :

- Une playlist de productions locales réalisée par la médiathèque et diffusée sur le marché
- Une chorale éphémère distancée pour chanter une sélection de chansons pendant 45 minutes

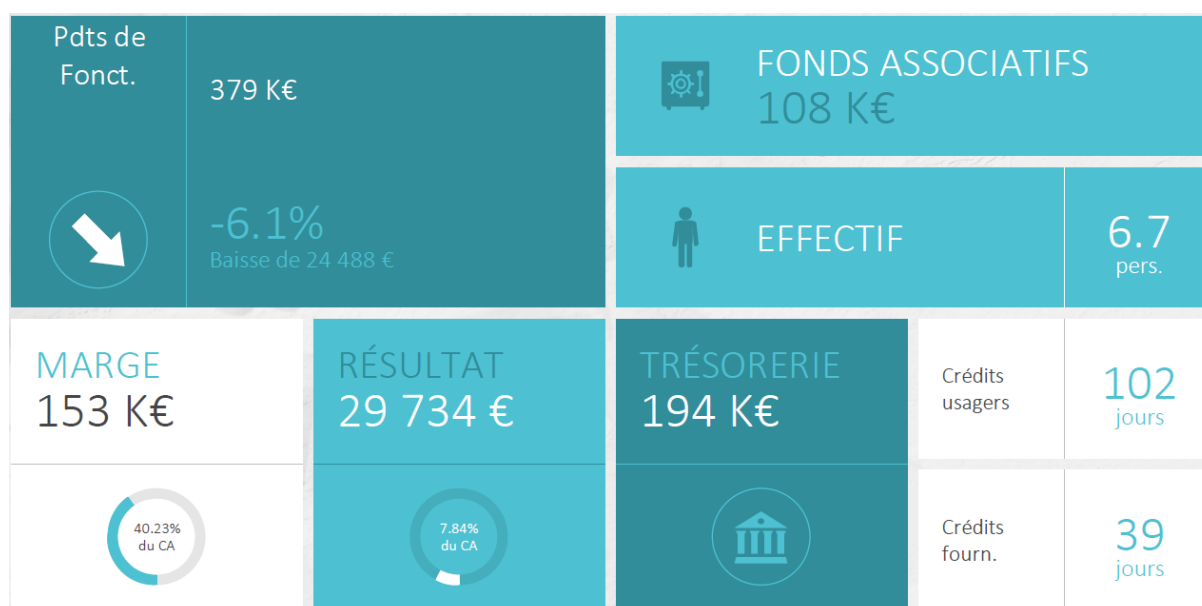
- Une diffusion en ligne des groupes retenus pour le tremplin « Le Son d’Gaston »
- Concerts du balcon à 18h

A venir en 2021

- ➔ **Report de l’exposition La Collective**, exposition des artistes plasticiens Rheusois conçue au sein d’un comité de pilotage coordonné par l’Autre Lieu et rassemblant Doonarts et Agora.
- ➔ **Poursuite des rendez-vous *Le Rheu danse***
- ➔ **Report du 5 au 8 octobre 2021 des Scènes nomades**
- ➔ **Avril-mai 2021: Le Prix ado départemental des arts plastiques** (*calendrier en cours*)
- ➔ **Report de la fête du jeu** En partenariat avec Léo Lagrange et le club jeu
- ➔ **Report du spectacle de danse**

3) PRESENTATION DES COMPTES 2020 ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Nicolas BESNARD du cabinet CER-France, présente le compte de résultat et le bilan 2020.



3.1 COMPTE DE RESULTAT

1) RESSOURCES

Les subventions de fonctionnement pour :

- 178 000€ de la ville (dont 5 000€ pour le spectacle de danse);
- 500€ du département;

Pour information, suite à la pandémie 2020, l'association n'a pas réussi à utiliser l'ensemble de ce budget. De ce fait, un montant 25 000 € a été passé en fonds dédiés.

Sébastien DESLOGES précise que les reports sont constitués de 10 000€ saison/ 10000€ concernant les évènements /5000€ du spectacle de danse). Sur 2021, la demande de subvention a été de 153

000€ dont une demande exceptionnelle de 20 000€ liée à la baisse de recette prévisionnelle sur les activités. Avec les reports la subvention s'élèvera à 178 000€

Les prestations vendues (dont remboursement 3tr année 19/20 Covid-19 : 6.2k€) représentent :

- les recettes d'activités (-) 11k€, - les recettes spectacles (-)5.8k€,- les produits accessoires (-)4k€, Buvettes (-)3,5k€;

Les contributions volontaires correspondent aux locaux qui sont mis à la disposition de l'association (salle de danse, ferme de la Noé,...), la baisse est liée au Covid-19.

1) RÉSULTAT

Le Résultat de l'exercice se monte à 29 734€. Il reprend le résultat courant non financier, soit 25 896€, Le résultat financier, soit 402€,

Le résultat exceptionnel : + 3 435€, (principalement Dons 4 700€ : MyPhoneStore, CMB);

Pour rappel, en N-1, le résultat exceptionnel était : + 28 364€, (principalement : 26191 Urssaf, Dons 2099€)

La pandémie de Covid-19 a fortement impacté l'activité de l'association.

Cependant, Agora a pu bénéficier de plusieurs mesures de soutien:

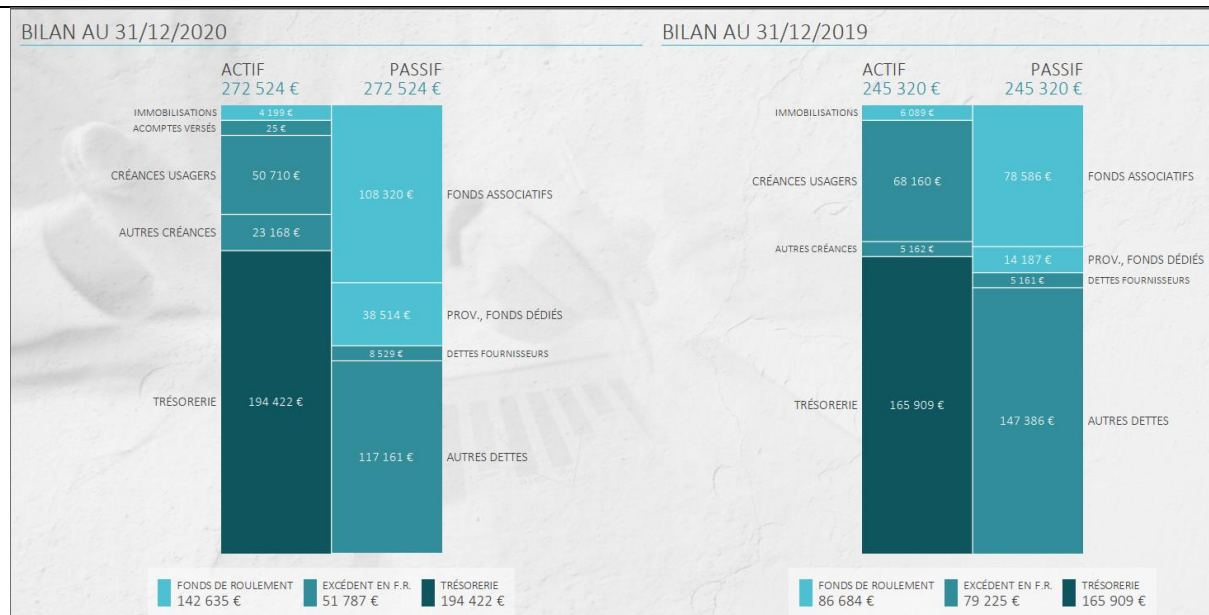
- l'activité partielle (chômage partielle) = 23.4k€

- L'exonération de cotisation Urssaf patronale = 23.3k€

Soit un total de 46.7k€

En complément, l'association bénéficie d'une aide aux paiements des cotisations Urssaf (non comptabilisée) = 22.6k€

3.2 - BILAN



1) Le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement génèrent une trésorerie de 194 422€.

2) Votre fonds de roulement, vous permet de couvrir 43,88% de vos charges d'exploitation, soit 5,2 mois. En n-1, ce ratio était à 21,65% en N-1.

EN CONCLUSION

La pandémie de Covid-19 a fortement impacté l'activité de l'association. Cependant, Agora a pu bénéficier de plusieurs mesures de soutien :

- L'activité partielle (chômage partielle) = 23.4k€
- L'exonération de cotisation Urssaf patronale = 23.3k€

Soit un total de 46.7k€

En complément, l'association bénéficie d'une aide aux paiements des cotisations Urssaf (non comptabilisée) = 22.6k€

L'exercice 2020 a été marqué par les impacts de la pandémie de Covid-19. Cependant, l'association a su mobiliser ses moyens pour maintenir l'activité et souscrire aux aides liées aux fermetures administratives. Il reste à déterminer les impacts des confinements 2 et 3 sur les ressources de l'association (décalage des activités, demande de remboursement/soutien).

3.3 COMPARAISON AVEC LE BUDGET PREVISIONNEL

a) FONCTIONNEMENT

Sébastien DESLOGES revient sur les variations du compte de résultat 2020. Les principales variations se situent sur :

A la baisse

- Missions réceptions : (-) 4.5k€; - La location mat. = (-) 4k€ ; - Les honoraires = (-) 3.5k€; - Les frais de déplacements = (-) 2.6k€ frais artistes; - Sécurisation = (-) 2.6k€ ;

A la Hausse

- Achat petits équipements (+) 3k€

En ce qui concerne les charges : Sur le fonctionnement une baisse du montant total mais augmentations sur le ligne du budget logiciels (2800 à 4400) liée aux abonnements des logiciels de visio pour 15 professeurs (environs 150€ par mois). Les honoraires sont maintenus au montant N-1 alors qu'une baisse était envisagée.

Côté produits les adhésions baissent de 16 à 13000 correspondants aux baisses d'adhésions d'environ 27 % (de 1140 à 845). Les adhésions de septembre sont celles comptabilisées sur l'exercice.

b) ACTIVITES PRATIQUES CULTURELLES

En ce qui concerne les activités : baisse sur les dépenses activités imputable principalement à la baisse de consommation des fournitures, matériel etc (environs 5000€ surtout sur Arts plastiques, Aquarelle. En termes de salaire quelques fermetures (1 cours d'éveil danse, 3 cours de yoga Calais Germain, 1 cours de danse à deux.

Les aides qui viennent en déduction des charges sociales et des salaires sont plus importantes que prévues : environs 23300 € d'exonérations Urssaf (sans compter l'aide au paiement, un deuxième dispositif qui sera comptabilisé sur 2021) , l'activité partielle est plus importante que budgété du fait du deuxième confinement.

c) SAISON CULTURELLE

Les charges liées aux annulations sont beaucoup moins coûteuses que prévues économie de 4160€ sur les 9866€ contractualisés dans les contrats de cession.

Le budget hébergement est divisé par deux.

d) EVENEMENTS – VIE ASSOCIATIVE ET LOCALE

Une seule annulation sur les prestations du Carnaval : L'association d'échassiers Ibis Irkus dont le devis était de 511€ demande une indemnisation (contractuellement s'il n'y avait pas de lieu de replis pour intempérie 50% était à régler). L'indemnisation est acceptée pour un montant de 255€.

3.4 - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Collet, commissaire aux comptes, rappelle le cadre de sa mission : donner son opinion sur les comptes, apporter une justification, une explicitation de la comptabilité, vérifier la conformité et la concordance de la présentation des comptes. En conclusion M.Collet certifie sans aucune réserve que les comptes présentés à l'assemblée générale sont réguliers et sincères.

4) Résolutions soumises au vote pour la partie statutaire :

- 1 - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 9 septembre 2020
- 2 – Rapport Moral du Président
- 3 – Approbation du rapport d'activités 2020
- 4 - Après présentation des rapports et des comptes 2020, l'assemblée générale approuve-t-elle et donne-t-elle quitus aux administrateurs pour l'exercice écoulé ?
- 5 - Rapport du Commissaire aux Comptes
- 6 - Affectation du résultat 2020

Le président Frédéric Pelhate procède à la désignation des scrutateurs : Mmes Servajean et Guillouzouic.

→ *Les 6 résolutions sont adoptées à l'unanimité soit 36 voix (membres présents ou représentés).*

II) Délibération sur les remboursements des cours annulés et maintenus en visios/vidéos

1) Rappel du contexte

Frédéric PELHATE rappelle que les cours annulés sur la saison 20-21 concernent 26% des cours notamment pour :

- Les activités couture
- La danse à deux
- Les cours arts plastiques adultes et enfants, danse adulte, théâtre adulte et enfants, théâtre d'impro adulte,
- Les clubs

Les visios ont concerné 46% de l'ensemble des cours de la saison. Cette offre a permis de maintenir l'activité et le lien mais suivant les situations et le type de proposition les retours ont été très différents. Nous avons pu identifier de la satisfaction, de la lassitude, un manque du collectif, une perte de sens et d'assiduité.

Le Conseil d'administration propose de prendre en compte les réalités individuelles des adhérents :

- En remboursant en totalité les cours annulés soit 23 235€
- En remboursant à hauteur de 50% les cours en visio de chaque adhérent sur demande soit 25 114€
- Soit en totalité 48 349€ (si tous les adhérents demandent le remboursement des visios)

2) Impact

Sébastien DESLOGES aborde l'incidence sur le budget 2021.

Si l'aide au paiement des charges de l'Urssaf est bien perçue comme prévu à hauteur de 22 544€

Si l'aide de l'activité partielle est de 8000€ (ce montant est pour l'instant une estimation)

Si côté recettes les inscriptions baissent à hauteur de 20% et passent de 845 à 676

Le résultat serait positif avant les remboursements à hauteur de 2096€

Le résultat serait négatif à hauteur de -46 253€

Ce résultat ferait suite à 2 exercices excédentaires :

2019: +7 474€

2020: +29 734€ (Résultat lié notamment aux faibles demandes de remboursement et aux aides de l'Urssaf et de l'activité partielle supérieures aux prévisions)

3) Questions / réponses

« Allez-vous proposer des remboursements sous forme d'avoir ? »

Sébastien DESLOGES : Oui les remboursements seront proposés prioritairement sous forme d'avoir pour tout ceux qui se réinscrivent.

« Pourquoi avoir appliqué les remboursements pour tous les cours et avec les mêmes taux ? »

Frédéric PELHATE : L'enjeu est de prendre en compte toutes les situations et les ressentis et l'année nous a montré que les situations personnelles étaient très diverses et que même dans des cours où les visios avaient été très fréquentées il y avait des personnes dont le matériel ou la connexion était défectueuse ou bien la situation familiale ne permettait plus de suivre les séances.

« La présentation me paraît claire, mais il ne sera pas simple de transmettre la complexité du sujet aux absents. Il s'agira de soigner le courrier aux adhérents. »

4) Délibérations concernant les modalités de remboursement et le règlement intérieur

L'Assemblée générale (36 voix pouvoirs inclus) procède au vote à bulletin secret :

- 35 voix pour soutenir cette proposition d'indemnisation des adhérents sur la saison 2020-2021
- 1 abstention

III) Election des administrateurs.trices

Cinq administrateurs sont en cours de mandat.

Six membres du conseil d'administration sont en fin de mandat : Anne AUBRY, Guy LUCAS, Nolwenn MIGNOTON, Liz O'SULLIVAN, Patrick SARZEAUD, Valérie CAQUANT.

Six administrateurs sollicitent le renouvellement : Anne AUBRY, Guy LUCAS, Nolwenn MIGNOTON, Liz O'SULLIVAN, Patrick SARZEAUD, Valérie CAQUANT.

Deux administratrices quittent le conseil d'administration : Bernadette DELAVault et Virginie GUÉGUEN (NB : après l'AG Virginie GUÉGUEN a souhaité rester administratrice de l'association).

Nouvelles candidatures dans le collège des membres d'activités : Aucune

Nouvelles candidatures dans le collège des membres adhérents : (NB : après l'AG Marie-Christine ÉRHEL propose sa candidature).

Proposition des représentants des associations affiliées : Serge LEFEUVRE (association Cabestan) et Louis VOISIN (Le Rheu Jardinier) restent représentant et représentant suppléant des associations affiliées.

➔ **Le vote a lieu à bulletin secret. Tous les candidats sont élus à 33 voix avec 3 bulletins blancs**

IV) Présentation et échange autour du « Projet culturel Rheusois »

Sébastien DESLOGES introduit le travail autour du projet culturel Rheusois et présente les différentes phases du projet : Une phase 1 d'enquête en avril suivie d'une phase de concertation de mai à Août pour se conclure par une phase de projection de septembre à décembre.

Bruno LESNÉ vient présenter la démarche et les objectifs et réaffirme la volonté de concertation ouverte.

V) Projet de saison culturelle

Sébastien DESLOGES présente la future saison qui après une période de reports (spectacles de septembre à décembre) verra un développement des projets d'actions culturelles qui permettent d'associer les artistes de la saison aux habitants, scolaires, amateurs... Parmi les principaux projets :

- Ateliers de danse pour les petits autour d'un spectacle participatif de la cie Dreamcatchers (ateliers parents enfants et scolaires)
- Atelier couture et théâtre avec la cie Sentimentale foule pour la création d'un spectacle
- Projet égalité fille Garçon avec la chanteuse Marion Rouxin (CM2 école de la Gabillais et le CIAS en partenariat avec l'Autre Lieu)
- Projet théâtral avec les élèves du lycée et la cie Aïda (partenariat Adec, Autre lieu)
- Projet d'actions avec le collectif Jungle pour concevoir le Carnaval
- Visites de l'Orgue pour une fête des 30 ans de l'orgue

VI) Vos sujets soumis à l'Ordre du jour

« Quelles étaient les conditions de départ des salariées Céline LEFEVRE et Maela LESAGE ? »

Les conditions ont été proposées au Conseil d'administration qui a retenu l'option de la rupture conventionnelle demandée par les salariées. Les sommes versées sont basées sur les minimum conventionnels à hauteur de 1336,41€ Brut pour Céline LEFEVRE et de 499.01€ Brut pour Maela LESAGE. C'est un cadre qui a permis de préparer le départ en fixant un délai, un tuilage et un calendrier de recrutement adapté.

« Un évènement est-il toujours prévu avec les associations affiliées pour les 50 ans d'Agora ? »

Dans le contexte les 50 ans ont été différé à 2022. La date initiale du 26 juin sera adaptée aux protocoles en vigueur et ne permettra sans doute pas de donner un caractère festif à la journée.

Une date en juin 2022 devrait permettre de rallier les associations affiliées et de rassembler les activités culturelles et de loisirs du Rheu. D'autres événements se prêteront à des partenariats avec les associations affiliées : Carnaval, Alimenterre, fête de la musique, programmation du ciné-club.

« Quelles sont les modalités de reprise ? »

Les inscriptions sont ouvertes pour le 30 juin, le forum est prévu le 4 septembre et la rentrée le 13 septembre. L'enjeu sera toujours de maintenir au maximum l'offre culturelle en prenant compte des contraintes des protocoles sanitaires en vigueur.

Le président remercie les adhérents et partenaires présents et clôture l'assemblée générale.

La secrétaire de séance
Sébastien DESLOGES



Le président
Frédéric PELHATE

